



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enseignement obligatoire de langue
française SEnOF

Amt für französischsprachigen obligatorischen
Unterricht FOA

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 27
www.fr.ch/osso

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONGE 1^H-11^H (art. 37-38 RLS)

Congé de courte durée (jusqu'à 20 jours compris)

Art. 37 du règlement de la loi sur la scolarité obligatoire (RLS)

¹ Un congé peut être octroyé à un ou une élève pour des motifs justifiés. Sont seuls pris en considération les motifs dûment attestés pouvant exceptionnellement l'emporter sur l'obligation de fréquenter l'école tels que :

- a) un événement familial important ;
- b) une fête religieuse importante ou la pratique d'un acte religieux important ;
- c) un événement sportif ou artistique d'importance auquel l'élève participe activement ;
- d) à l'école du cycle d'orientation, un stage, un examen ou un autre événement relevant de l'orientation professionnelle s'il ne peut être effectué en dehors du temps scolaire.

² Sous réserve d'un motif cité à l'alinéa 1, il n'est pas accordé de congé immédiatement avant ou après les vacances scolaires ou un jour férié.

Ce formulaire est à remplir et à retourner à la direction d'école de l'enfant.

En cas de dépôt tardif (< 3 semaines avant le départ), la direction d'établissement se réserve le droit de ne pas entrer en matière sur la demande (étant réservées les circonstances exceptionnelles).

Coordonnées de l'élève		
Nom et prénom de l'élève	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
Adresse du domicile	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
Degré de scolarité et classe	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
N° de téléphone	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
Etablissement scolaire	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
Nom et prénom de/des l'enseignant-e-s titulaire-s	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
Coordonnées des parents ou du représentant légal		
Nom et prénom du père, de la mère ou du représentant légal	Texte	Texte
	Texte	Texte
Autorité parentale :	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non
Adresse	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
N° de téléphone - portable	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Durée du congé et motif de la demande		
Date du congé demandé	Du Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Au Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
Motif détaillé de la demande (joindre les justificatifs) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		

Coordonnées d'autre(s) frère(s)/sœur(s) concerné-es par la demande (1 ^H -11 ^H)		
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant
Nom et prénom	Texte	Texte
Degré de scolarité et classe	Texte	Texte
Etablissement scolaire	Texte	Texte
Nom et prénom de/des l'enseignant-e-s titulaire-s	Texte	Texte
	Texte	Texte
	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant
Nom et prénom	Texte	Texte
Degré de scolarité et classe	Texte	Texte
Etablissement scolaire	Texte	Texte
Nom et prénom de/des l'enseignant-e-s titulaire-s	Texte	Texte
	Texte	Texte
Lieu et date	Texte	
Signature du père ou de la mère ou du représentant légal	Texte	

Le refus d'un congé ne peut pas faire l'objet d'une réclamation ou d'un recours (art.146 let. b RLS).
La demande d'un congé jusqu'à 20 jours compris doit être adressée à la direction de l'école.

La demande d'un congé **de plus de 20 jours** (à partir de 21 jours) doit être adressée par courrier à la Direction de la formation et des affaires culturelles, rue de l'Hôpital 1, 1700 Fribourg, en joignant les documents justificatifs.

Décision du/de la directeur/directrice de l'établissement

En application de l'article 37 du règlement de la loi sur la scolarité obligatoire, le congé demandé est ☐ accepté ☐ refusé

Selon l'art. 38 al. 4 RLS, les parents sont responsables des congés qu'ils sollicitent pour leurs enfants et assument le suivi des programmes. A la demande de l'école, les élèves rattrapent la matière et les évaluations manquées. Si le congé interfère avec une période d'examens officiels, des mesures spécifiques doivent être prises.

Motivation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date : Texte

Signature du directeur ou de la directrice : Texte